

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Le 04 juin 2020*

**Devenir assistant régulateur du SAMU, c'est sauver des vies : les inscriptions sont ouvertes**

Premier maillon de la chaîne hospitalière, les assistants de régulation médicale (ARM) répondent aux appels reçus par le SAMU. Ils sont les premiers interlocuteurs pour les patients. Ils accueillent, écoutent et analysent chaque appel en un temps record pour transmettre au médecin les informations clés qui permettront de mobiliser les moyens opérationnels nécessaires et de prendre les bonnes décisions.

Depuis 2019, une formation diplômante a été mise en place, dix centres de formation ont été agréés par l'Etat en France dont celui des Hôpitaux Universitaires de Marseille – AP-HM. Un métier d'avenir sans lequel les Hôpitaux n'auraient pu faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. Les étudiants de la promotion actuelle ont été mobilisés et la salle de régulation du centre de formation a été ouverte en continue afin de faire face à l'afflux massifs d'appels au centre 15.

Cette formation dure un an et est divisée pour moitié entre théorie et pratique. Pour y être admis, il faut être majeur au 31 décembre de l'année d'entrée en formation, être titulaire d'un baccalauréat, d'un diplôme équivalent, d'un titre ou diplôme de niveau 4 ou justifier de 3 années d'expérience professionnelle à temps plein.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont ouvertes jusqu'au 15 juillet 2020 à 11h30, les places sont limitées. Le recrutement des étudiants se fera uniquement sur dossier cette année en raison des recommandations nationales liées à la crise sanitaire.

Toutes les informations sur <http://fr.ap-hm.fr/site/cfarm>.